



Mettre fin aux souffrances des Syriens commence par admettre certaines vérités...

Par [Dr. Bachar al-Jaafari](#)

Mondialisation.ca, 20 juin 2019

[Intervention aux Nations Unies](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

À la demande de la Belgique, de l'Allemagne, du Koweït et des États-Unis, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni mardi 18 juin dans l'après-midi pour une réunion décidée à la hâte afin de discuter de la situation « spécialement dangereuse » à Idleb [*].

Pour mémoire, ci-dessous la traduction intégrale de l'intervention du délégué permanent de la Syrie aux Nations Unies, le Docteur Bachar al-Jaafari [NdT].

Merci Monsieur le Président,

La tenue de cette réunion du Conseil de sécurité arrive au bon moment vu qu'elle nous offre l'opportunité, ainsi qu'à d'autres États, de vous brosser le tableau des attaques lancées par les groupes terroristes armés, [rassemblés] à Idleb, sur les villes et les villages voisins, notamment le Rif d'Alep, les Rifs du nord de Hama et de Lattaquié.

Parlant d'attaques, je vous signale que la dernière en date est le massacre commis il y a deux jours au sud d'Alep, dans le village de Doueihi ; un crime ayant fait 12 morts et plus de 16 blessés en pleine célébration d'un mariage. Une attaque qui a transformé la vie tranquille des habitants en une terreur difficilement descriptible, suite aux déflagrations de projectiles lancés par les terroristes du « Front al-Nosra » soutenus par le régime turc d'Erdogan. Les corps des martyrs et des blessés, principalement des femmes et des enfants, se sont retrouvés dispersés dans les ruelles du village tandis que les maisons des habitants et les propriétés publiques et privées, y compris le Centre de soins et la mosquée, ont été grandement détruites.

Ce crime barbare s'inscrit dans toute une série de crimes commis par ces groupes terroristes dirigés par « Hay'at tahrir al-Cham », alias le « Front al-Nosra », organisation terroriste inscrite sur la liste du Conseil de sécurité des organisations et entités terroristes en tant que succursales d'Al-Qaïda en Syrie. Des crimes qui requièrent une condamnation claire et sans détours de la part de ce Conseil.

Monsieur le Président,

Je citerai, très brièvement, certains de ces crimes ayant tous entraîné la mort de dizaines de civils innocents et les blessures de centaines d'autres, dont un grand nombre de femmes et d'enfants. Autrement dit, je me contenterai d'évoquer les victimes civiles sans parler des

victimes militaires :

- Le ciblage de la ville de Squebié et des villages d'Aïn al-Kouroum et de Balhassine le 25 mai par des dizaines de projectiles
- Le ciblage des villes de Salhab et de Squebié le 26 mai par plus de 30 projectiles.
- Le ciblage de la ville de Qamhani les 29 et 31 mai par nombre de roquettes.
- Le ciblage des villages de Qal'at al-Madif, Karakate et Chatha au nord et au nord-ouest de Hama par des dizaines de roquettes et de missiles.
- Le ciblage répété de nombreuses régions du Gouvernorat d'Alep par des dizaines de roquettes et de missiles.
- Le ciblage de la ville de Jablé par nombre de missiles
- Le ciblage répété de la ville de Mhardeh par des dizaines de missiles, le dernier en date s'étant produit à l'aube de ce jour.

Ceci, sans compter le ciblage continu des positions de l'Armée arabe syrienne et des Forces alliées russes, notamment l'aéroport de Hmeimim, par des missiles et des drones piégés.

Et vu que certains se plaisent à nous poser des questions, il serait bon qu'ils se posent et nous posent les questions suivantes :

- Qui fournit toutes ces armes aux terroristes ?
- D'où viennent ces armes ? Par parachutes, d'une autre planète ? Ou bien d'États Membres à l'intérieur ou à l'extérieur de ce Conseil ?
- D'où viennent ces quantités considérables d'armes, mais aussi de terroristes ? N'avons-nous pas été envahis par 100 000 terroristes étrangers à partir de notre seule frontière avec la Turquie ? Combien de fois l'avons-nous répété devant ce Conseil et ailleurs, tandis que l'une de ses sous-commissions confirmait la véracité de nos déclarations quant au fait que 101 États Membres de cette Organisation [des Nations-Unies] exportaient du pur terrorisme vers la Syrie ?

Monsieur le Président,

Les déclarations entendues aujourd'hui, dans cette enceinte, indiquent une conscience, partagée par tous, quant à la nécessité de traiter un problème posé par Idleb. C'est en tout cas ce que nous avons compris des exposés de nos collègues : Idleb pose problème !

Idleb la Syrienne évidemment. Je ne parle pas d'Idleb en Floride, en Grande Bretagne ou en France... Pourtant, le mois dernier, le 17 mai, je vous avais démontré avec moult détails que la cause de ce problème est la persistance du régime turc et de ses associés à fournir toutes sortes de soutien aux groupes terroristes et à se dérober aux obligations découlant de l'Accord de désescalade militaire et des engagements pris à Astana et à Sotchi. Ce qui a permis à l'organisation terroriste Hay'at tanrir al-Cham -laquelle compte dans ses rangs des dizaines de milliers de terroristes étrangers dont plus de 15 000 européens- de contrôler la quasi-totalité de la ville d'Idleb et certaines régions voisines du nord-ouest de la Syrie, de créer un foyer de terrorisme défiant l'État syrien, de prendre des centaines de milliers de civils comme boucliers humains.

Des civils contre lesquels ils commettent les crimes les plus odieux, répandant mort et destruction ; exploitant les installations civiles, y compris les hôpitaux et les écoles transformées en casernes militaires, centres de détention et de torture ; assassinant tous

ceux qui rejettent l'idéologie takfiriste extrémiste et ses dispositions obscurantistes.

À ce propos, lorsque certains collègues -parmi lesquels figurent à notre grand regret M. Lowcock et Mme DiCarlo [*respectivement, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et Coordonnateur des secours d'urgence ; Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques ayant succédé à Jeffrey Feltman ; NdT*] dont je ne sais quelles sont les sources, vous disent que 27 installations médicales ou, plus exactement, 27 hôpitaux ont été ciblés à Idleb, je vous dis que :

- La capitale, Damas, où vivent 8 millions d'âmes ne compte que 8 hôpitaux publics intra-muros et 9 hôpitaux à la périphérie, soit un total de $8+9=17$ hôpitaux, sans plus. Si l'on ajoute les 10 hôpitaux privés, l'on n'arrive même pas à 30 hôpitaux pour une capitale où résident 8 millions d'habitants.
- Tandis qu'Alep compte 11 hôpitaux publics, plus 10 hôpitaux privés. D'où 21 hôpitaux dans la deuxième ville du pays où résident 5 millions d'âmes.
- Quant à Idleb, la ville compte 4 hôpitaux publics et 4 hôpitaux privés, d'où 8 hôpitaux au maximum.

Par conséquent, d'où vient ce chiffre de 27 hôpitaux ciblés à Idleb ? Qu'ils aient l'obligeance de nous indiquer leurs sources. Quant à moi, je vous dis publiquement que ces déclarations sont de la désinformation et des mensonges. N'importe quelle source à l'origine de ces informations est destinée à vous égarer. Il n'y a pas 27 hôpitaux à Idleb !

Maintenant, pour répondre à ma collègue l'ambassadeur britannique : si l'organisation des « Casques blancs » tient une pièce située dans la cave d'un quelconque immeuble et s'en sert comme base de lancement de ses projectiles, c'est autre chose. Ce n'est pas un hôpital. C'est ce qui s'appelle « *make-shift medical facility* » [installations médicales précaires]. Et c'est, plus exactement, une clownerie et du cinéma à propos d'une chose qu'on a désignée par hôpital mais qui se trouve être une simple pièce d'un sous-sol, destinée à frapper les civils et les soldats de l'Armée arabe syrienne.

Par ailleurs, vu qu'aujourd'hui les sentiments « humanitaires » débordent de partout, je vous parlerai d'un autre scandale. Savez-vous, Mesdames et Messieurs, qu'après 8 années de sanctions -dites « mesures coercitives unilatérales » car illégitimes et non décidées par vous- les États-Unis et l'Union européenne persistent dans leur interdiction d'export d'équipements médicaux pour IRM et CT-Scan, et même de fils chirurgicaux, vers la Syrie ? Quelle est donc cette empathie humanitaire qui interdit l'exportation de ces matériaux et équipements à nos médecins et chirurgiens qui en ont un grand besoin ? À défaut de parler de crime, c'est une honte et c'est le moins que l'on puisse en dire. Mais, l'OCHA ne voit rien évidemment, Mme DiCarlo et les porte plumes de l'humanitaire non plus !

Le gouvernement syrien et ses alliés ne ciblent absolument pas les hôpitaux et les écoles, car ces hôpitaux et ces écoles, sont nos hôpitaux et nos écoles.

Monsieur le Président,

L'application des principes du droit international, des dispositions de la Charte et des résolutions de ce Conseil en rapport avec le terrorisme, nécessite dans ce cas précis de soutenir les efforts de l'État syrien et de ses alliés dans leur lutte contre le terrorisme ainsi que la création d'un partenariat à cet effet, vu qu'ils sont la partie concernée par

l'éradication du terrorisme et l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie, au lieu d'appeler à la tenue de ces sessions spectaculaires, de divulguer des informations trompeuses et de fabriquer des accusations contre la Syrie et ses alliés afin de porter secours aux groupes terroristes, faire obstruction aux procédures légitimes engagées par l'État syrien dans le but de protéger ses citoyens en les débarrassant de la mainmise des organisations terroristes qui en font leurs boucliers humains.

Par conséquent, il est nécessaire d'abandonner totalement toute tentative d'atteinte à la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, de cesser toute tentative d'exploitation de la crise afin de servir les agendas destructeurs de certains États et de leurs complices, de renoncer aux politiques sélectives systématiquement et incontestablement partisans.

Des politiques qui se reflètent dans le fait que certains États Membres ferment les yeux sur les crimes commis par les groupes terroristes, sur le rôle des gouvernements d'États notoirement connus pour leur soutien au terrorisme, sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par la « Coalition internationale » illégitime à Raqqa, à Deir ez-Zor, à Hajine, à Al-Baghouz, etc. -comme l'a évoqué mon cher collègue l'ambassadeur de Russie, qu'il en soit remercié-, et sur la détention de dizaines de milliers de civils syriens par les forces d'occupation étatsuniennes au camp d'Al-Roukbane.

Et pour la centième fois, nous rappelons que le camp d'Al-Roukbane est une terre syrienne occupée par des forces américaines qui couvent une faction terroriste du nom de « Maghawir al-Thawra », lesquels touchent 100 000 Livres syriennes pour chaque civil qui souhaite quitter le camp ; ce sur quoi les Américains ferment les yeux évidemment.

Monsieur le Président,

Mettre fin aux souffrances des Syriens à Idlib et dans d'autres régions exige :

Premièrement : Contrer les principales causes de ces souffrances. À savoir, les politiques des gouvernements qui parrainent le terrorisme, les agissements des organisations terroristes et des milices ainsi instrumentalisées, les crimes incessants commis par ladite « Coalition internationale », y compris les incendies délibérés des récoltes d'orge et de blé. À ce propos, il y a deux jours, le régime turc a publié une annonce en langue arabe, adressée aux agriculteurs syriens, pour leur faire savoir que le gouvernement turc était disposé à acheter leurs récoltes en Livres turques. En d'autres termes, ce qui n'aura pas été brûlé pourra être vendu à la Turquie au quart de son prix. Ce qui n'empêche pas qu'on nous accuse de nuire à la Turquie. Non, ce n'est pas le cas. Le régime turc ne respecte absolument pas les règles de bon voisinage. S'il possédait une once de sagesse politique, il réfléchirait à l'avenir, abstraction faite du droit international et des accords organisant les relations entre la Turquie et la Syrie. C'est ce qu'il devrait faire : tenir compte de l'avenir, car nous sommes présents dans cette région par le fait de la Géographie et de l'Histoire. Le régime d'Erdogan ne devrait pas ouvrir nos frontières communes aux dizaines de milliers de terroristes étrangers et à toutes sortes d'armes dont les armes chimiques venues de Benghazi, via Istanbul, à Khan al-Assal près d'Alep. Un parcours que je vous ai maintes fois rapporté, les produits chimiques ayant été acheminés par un terroriste syrien travaillant pour les Services du renseignement turcs : le nommé Haytham al-Kassar. Autant d'informations en votre possession, vu les 800 courriers détaillés que nous vous avons adressés. Mais, certains refusent de lire.

Deuxièmement : Mettre fin à la présence illégale des forces américaines et turques sur le territoire de la République arabe syrienne et, en conséquence, aux souffrances de millions de civils dans les régions contrôlées par ces mêmes forces.

Troisièmement : Lever immédiatement et sans conditions les mesures économiques coercitives unilatérales et illégitimes imposées au peuple syrien ; lesquelles constituent un terrorisme économique et une punition collective.

Quatrièmement : Faire cesser la politisation délibérée et systématique de la situation humanitaire ainsi que son exploitation à des fins totalement contraires aux principes de l'action humanitaire.

Cinquièmement : Soutenir les efforts de l'État syrien en vue de la reconstruction de ce qui a été détruit par le terrorisme -je vous laisse juge du but recherché par ces destructions- ; faciliter le retour des Syriens déplacés dans la dignité et la sécurité et travailler à diriger les promesses des donateurs dans ce sens.

Monsieur le Président,

En dépit de l'adoption de plus de 46 résolutions en rapport avec la lutte contre le terrorisme par le Conseil de sécurité, de la guerre terroriste imposée à mon pays depuis presque neuf années, de ses conséquences et du rôle tenu par les gouvernements de certains pays pour la prolonger, certains en dehors et au sein même de ce Conseil continuent à exploiter le terrorisme jusqu'à y voir un partenaire, au lieu de construire un partenariat avec la Syrie pour l'éradiquer. Là aussi, je vous laisse juge du but de telles manœuvres.

Ici, je réaffirme que le gouvernement syrien ne pliera pas devant la guerre terroriste qui lui est imposée, ne permettra pas que la vie de ses citoyens continue à être ainsi menacée, continuera à exercer ses droits souverains et constitutionnels et à s'appuyer sur les dispositions de la Charte et les principes du droit international pour défendre son territoire et ses citoyens, lutter contre le terrorisme et mettre fin à la présence étrangère illégitime sur l'ensemble de la République arabe syrienne.

Néanmoins, le gouvernement de mon pays reste engagé dans la concrétisation d'une solution politique permettant aux Syriens de faire leur choix et de décider de leur avenir, par le dialogue mené par eux-mêmes, sans ingérence étrangère, d'une manière garantissant la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Merci, Monsieur le Président.

Dr Bachar al-Jaafari

Délégué permanent de la Syrie auprès des Nations Unies

18/06/2019

Transcription et traduction par Mouna Alno-Nakhal pour Mondialisation.ca

Source : <https://www.youtube.com/watch?v=jX16ksfNFbE>

[*] [Conseil de sécurité: appels pressants pour contenir le conflit dans le nord-ouest syrien et éviter des conséquences humanitaires et politiques dévastatrices]

La source originale de cet article est [Intervention aux Nations Unies](#)
Copyright © [Dr. Bachar al-Jaafari](#), [Intervention aux Nations Unies](#), 2019

Articles Par : [Dr. Bachar al-Jaafari](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca